

► Information générale

Cours	
Titre	Écologie Adaptative
Nombre de crédits	3
Sigle	BIO2855
Site StudiUM	
Faculté / Département	Faculté des Arts et Sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2023
Type de formation	Théorique en présentiel
Déroulement du cours	Cours magistral tous les mercredi, du 11 janvier au 19 avril, de 08h30 à 11h30 au A-5502.1 MIL Sciences pav. B du campus MIL (1375 avenue Thérèse Lavoie-Roux).

Enseignant(e)	
Nom et titre	Cindy Bouchard, PhD, Chargée de cours
Coordonnées	cindy.bouchard.1@umontreal.ca
Disponibilités	Vous pouvez me contacter via courriel.

Description du cours	
Description simple	Comprendre les modalités des adaptations morphologiques, physiologiques et comportementales des animaux.
Description détaillée	Adaptations morphologiques, physiologiques et comportementales des animaux aux caractéristiques majeures du milieu : chaleur, eau, lumière, altitude, climat, etc.
Place du cours dans le programme	Ce cours est réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biologiques et programmes connexes.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux
<p>Ce cours vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux étudiant.e.s les connaissances afin de comprendre les mécanismes d'adaptations; • Apporter un apprentissage pratique et interactif en se focalisant sur de nombreux exemples;

Objectifs d'apprentissage
<p>À la fin du cours, l'étudiant.e devrait être en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les processus d'adaptation et connaître les types de traits qui peuvent être des adaptations • Synthétiser, communiquer et appliquer ces connaissances à l'étude de différentes espèces d'intérêts et en conservation de la biodiversité.

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités et évaluation
11 janvier 23	1. Introduction, sélection et évolution, Acclimatation, plasticité phénotypique et épigénétique	
18 janvier 23	2. Technique utilisées pour étudier les adaptations	
25 janvier 23	3. Écologie et adaptations	
1 ^{er} février 23	4. Écologie et adaptations	
8 février 23	5. Sélection sexuelle et Sélection de parentèle	Remise du Résumé (5%) au plus tard à 20h sur Studium.
15 février 23	6 Aaptation aux environnements extrêmes	
22 février 23	7. Vieillessement et adaptations	Dévoilement de l'horaire du symposium.
1 ^{er} mars 23	Relâche (pas de cours)	
8 mars 23	EXAMEN Intra-semestriel (Cours 1 à 7)	8h 30 à 11h20 (45%)
15 mars 23	8. Adaptations aux infrastructures et perturbations humaines	
22 mars 23	9. Adaptations à la captivité et conséquences en conservation	Quizz cours 8 et 9 à rendre au plus tard le 29 mars à 20h sur Studium (15%).
29 mars 23	Symposium	Évaluation des affiches (20%) et participation (10%)
5 avril 23	Symposium	Évaluation des affiches (20%) et participation (10%)
12 avril 23	Symposium	Évaluation des affiches (20%) et participation (10%)

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Activités	Critères	Dates	Pondérations
Examen Intra : Examen maison	Examen individuel portant sur les cours 1 à 7 inclusivement.	8 mars 8h30 à 11h20	45%
Quizz	Trois à cinq questions à développement sur la matière vu en classe durant les cours 8 et 9. Individuel	Du 22 mars 11h30 au 29 mars à 20h sur Studium.	15 %
Symposium - résumé	Résumé de 250 mots maximum et référence clé qui constituera principalement le contenu de l'article. En équipe de 2 ou 3.	À rendre maximum le 8 février 20h sur StudiUM.	5 %
Symposium	Création et présentation d'une affiche portant sur un sujet en écologie adaptative. En équipe de 2 ou 3.	29 mars, 5 et 12 avril	25 %
Présence et participation	Évaluation des présentations de vos pairs lors du symposium. Poser des questions lors des présentations.	29 mars, 5 et 12 avril	10 %

Les examens et quizz (non-cumulatifs) peuvent comporter des (i) questions à choix multiples, (ii) « vrai ou faux, pourquoi? », (iii) des questions à réponses courtes, (iv) tableau synthèse, et (v) des questions à développement sans pénalité visant à évaluer la compréhension de la matière exposée durant le cours magistral. L'utilisation de calculatrices programmables et alphanumériques ou d'autres appareils électroniques à mémoire est interdite (téléphone cellulaire, iPod, téléavertisseur et tout autre gadget électronique). **Ces évaluations doivent être faites individuellement.**

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	La justification d'une incapacité à réaliser un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle. En cas de raison justifiée, il y aura un examen différé. Notez que l'examen différé pourrait avoir un format différent.
Dépôts des travaux	Les travaux sont à déposer sur StudiUM avant la date et l'heure indiquée dans ceux-ci et sur le calendrier. Les travaux en retard devront tout de même être déposés sur StudiUM et auront une pénalité de 1% par heure entamé de retard.
Matériel autorisé	Aucun matériel n'est permis pour l'examen (individuel). Les travaux demeurent en équipe de deux ou trois (voir les consignes des travaux et examen pour plus de détails). Toute copie identique en tout ou en partie sera considérée comme un cas de plagiat et référée comme tel auprès de la faculté.
Seuil de réussite exigé	Le seuil de réussite pour ce cours est de 50%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentage à lettre) dans le StudiUM du cours.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	24 janvier 2023
Date limite d'abandon	17 mars 2023
Fin du trimestre	28 avril 2023

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

► Rappels

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement sonore du cours peut être permis après autorisation de l'enseignant. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
---------------------------------	--

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Les notes de cours (présentation PDF) sont disponibles sur le studiUM du cours. Il n'y a aucun livre obligatoire
------------------	--

Ressources complémentaires

Documents	<p>Selection. The mechanisms of evolution / Graham Bell. QH 375 B45 1997</p> <p>A primer of ecological genetics / Jeffrey K. Conner, Daniel L. Hartl. QH 456 C66 2004</p> <p>Natural selection in the wild / John A. Endler. QH 375 E53 1986</p> <p>Evolution / Douglas J. Futuyma. QH 366.2 F87 2005</p> <p>Évolution biologique / Mark Ridley. QH 366.2 R52812 1997</p> <p>Life history evolution / Derek A. Roff. QH 401 R64 2002</p> <p>The ecology of adaptive radiation / Dolph Schluter. QH 546 S355 200</p> <p>Evolutionary analysis / Scott Freeman. QH 366.2 F74 2004</p>
------------------	---

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► **Cadres réglementaires et politiques institutionnelles**

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>